

Jeudi 17 septembre 2020

Ouverture de la session budgétaire de l'Assemblée de la Polynésie  
française

Discours du président Edouard FRITCH

Monsieur le Haut-commissaire,

Monsieur le président de l'Assemblée de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames et messieurs les parlementaires,

Mesdames et messieurs les Représentants,

Monsieur le président du CESEC,

Monsieur le conseiller économique, social et environnemental,

Monsieur le directeur des finances publiques,

Mesdames et messieurs les chefs de service du Pays et de l'Etat,

Mesdames et messieurs du public et ceux qui nous suivent sur  
internet,

Mesdames et messieurs les journalistes.

Mesdames et messieurs,

Je vous adresse mes salutations citoyennes en ce jour de rentrée de session. J'adresse mes salutations les plus amicales et respectueuses au Président Tong Sang.

En nous fixant du regard, je vois des interrogations dans vos yeux. Je vais sans tarder satisfaire votre curiosité.

Tout d'abord, je voudrai saluer et accueillir avec satisfaction, le ralliement de madame Yseult BUTSCHER au groupe Tapura de l'Assemblée. C'est un geste qui me ravit et qui me redonne de la vigueur. Je prends sa décision comme un geste d'appel à l'union et à l'unité. En cette période où nous avons besoin de nous rassembler, je remercie la Représentante Yseult BUTSCHER pour son geste de paix.

Ensuite, j'ai procédé à un remaniement de mon gouvernement. Et je veux laisser la primeur de la présentation de ce nouveau gouvernement à votre honorable assemblée.

C'est un geste de respect que j'ai voulu vous témoigner, et en particulier à la majorité qui m'est restée fidèle.

Ce remaniement n'est pas totalement une surprise. Vous savez tous qu'à la suite de la démission de monsieur Teva Rohfritsch du gouvernement, j'allais nécessairement nommer un nouveau Vice-président, comme l'exige le statut d'Autonomie.

Tout d'abord, l'ancien gouvernement comprenait 11 membres, avec le Président, le Vice-président et 9 ministres.

Ce nouveau gouvernement comprend 10 membres, avec le Président, le Vice-président et 8 ministres. Il y a donc 1 ministre en moins.

J'ai voulu réduire le format du gouvernement afin que l'exécutif de notre Pays participe également à l'effort collectif de réduction des dépenses de fonctionnement. En cette période de crise, il est important que l'exemple vienne également d'en haut. C'est une première motivation qui a guidé ma décision.

La fonction de Vice-président revient à monsieur Tearii ALPHA. C'est un homme qui porte des valeurs de fidélité, de loyauté et de compétence. Il a montré qu'il sait être à l'écoute et être proche de la population, au travers des dernières élections communales de Teva i Uta, pour lesquelles il fut brillamment élu. C'est lui qui me remplace au gouvernement en mon absence. La confiance est un critère essentiel dans mon choix. Je remercie monsieur Tearii ALPHA d'avoir accepté cette importante responsabilité.

Le ministère des finances et de l'économie, sera confié à monsieur Yvonnick RAFFIN. Il sera également en charge de la Protection Sociale Généralisée, de l'énergie et de la coordination de l'action du gouvernement.

Jusqu'à hier, monsieur RAFFIN était directeur de la CPS. Il a accepté, aujourd'hui, de porter avec conviction et détermination, de gros portes-feuille ministériels. Cela fait plus de 6 ans qu'il chemine à mes côtés, au sein du Conseil municipal de Pirae. J'ai confiance en ses capacités. Je l'ai également chargé de la coordination de l'action gouvernementale. Il nous faut rassembler et dynamiser en cohérence toutes nos forces pour réussir le Plan de Relance de notre Pays. Je le remercie d'avoir fait un choix courageux en se consacrant encore plus au service de son Pays.

Le ministère du logement et de l'aménagement sera confié à monsieur Jean Christophe BOUISSOU. Il sera également chargé des transports interinsulaires. Monsieur BOUISSOU est un homme fidèle et loyal. Il a montré son efficacité en matière de développement du logement. Je compte sur lui pour dynamiser encore plus le bâtiment car c'est un domaine d'activités très pourvoyeur d'emplois. C'est pour cette raison que le service d'hygiène sera désormais sous sa responsabilité afin que les délais d'instruction des permis de construire soient raccourcis et donc rassurer les investisseurs en permettant la sortie rapide des permis.

Le ministère du tourisme et du travail sera confié à madame BOUTEAU. Elle sera également chargée des transports aériens internationaux et des relations avec les institutions. Madame BOUTEAU a très bien assuré la gestion du secteur du tourisme durant cette période de crise.

Elle a notamment assuré un dialogue permanent avec les partenaires sociaux et avec les acteurs du tourisme. Elle hérite tout naturellement du porte-feuille important des transports internationaux.

Le ministère de la culture et de l'environnement sera confié à monsieur Heremoana MAAMAATUAIAHUTAPU. Il sera en outre chargé de la jeunesse et des sports. Ce choix de lier la culture et l'environnement à la jeunesse vient du constat, qu'aujourd'hui, dans notre Pays, l'implication des jeunes polynésiens dans la culture et l'environnement est forte. C'est un bon moyen d'impliquer les jeunes à la définition et la construction de notre monde et de notre identité de demain.

Le ministère de la santé sera confié au Docteur RAYNAL. Il aura à également à renforcer et à amplifier les actions de prévention dans l'ensemble de nos archipels pour éliminer progressivement les pathologies lourdes telles que l'obésité, le diabète, l'hypertension, etc. Ce sont des pathologies qui dégradent l'image et la vie des Polynésiens. Ces maladies pèsent lourdement dans nos budgets sociaux.

Le ministère de l'éducation, de la modernisation de l'administration sera confiée à madame Christelle LEHARTEL. Elle sera également chargée du numérique. Je souhaite impulser une vraie dynamique en faveur du télé-enseignement.

La continuité pédagogique dans un Pays aussi vaste que le nôtre est évidemment un enjeu majeur. Nous venons de le vivre avec les effets du confinement, ces derniers mois.

Le ministère des grands travaux sera confié à monsieur René TEMEHARO. Il globalise l'équipement et les grands projets. Il sera également chargé des transports terrestres.

Le ministère de la famille, des affaires sociales et de la condition féminine sera confié à Isabelle SACHET. Elle sera également en charge de la lutte contre l'exclusion. La crise a accentué la fragilisation les familles les plus modestes. Un plan d'urgence social a été amorcé ces derniers mois. Il doit être amplifié.

Ce gouvernement comprend donc 8 ministres, le Vice-président et le Président.

\*\*\*

Madame Tea FROGIER n'est pas reconduite. Je lui rends un hommage appuyé pour le travail réalisé à mes côtés depuis 6 ans. Elle quitte le gouvernement avec la tête haute. Elle sera appelée à d'autres responsabilités.

Mes chers amis, ce gouvernement est taillé et organisé pour porter notre Plan de Relance. Les deux années à venir, 2021 et 2022, seront des années cruciales pour notre prospérité future. Nous devons rapidement retrouver notre dynamique d'avant la crise sanitaire.

C'est une nécessité impérieuse pour sauver, en particulier, nos emplois, notre système de protection sociale et nos entreprises.

Je demande également, en cette période difficile, que l'exemplarité de chaque membre du gouvernement, y compris moi-même, soit une exigence dans notre gouvernance. L'exemplarité est gage de crédibilité et il faut aussi bâtir la confiance. Ce sont des conditions incontournables de la relance.

Mes chers amis, chacun des membres de ce nouveau gouvernement est parfaitement préparé pour relever nos défis d'avenir.

Ce sera un gouvernement de travail, d'écoute, de dialogue et de rassemblement des forces vives de notre Pays. Parmi ces forces vives, nous comptons sur l'Etat, les communes, les confessions religieuses, les entreprises et les travailleurs de notre Pays.

\*\*\*\*

L'ouverture de la session budgétaire de notre assemblée est l'occasion de faire le point sur la situation économique et financière du Pays. Avant d'aborder ces questions, je souhaite parler de nous, les Polynésiens, au regard de la situation liée à l'épidémie de Covid 19.

La semaine dernière, nous avons signé avec l'intersyndicale un protocole de fin de conflit.

A cette occasion, nous avons entendu des voix s'élever pour condamner l'ouverture des frontières le 15 juillet dernier au prétexte de sauver notre industrie touristique qui ne représenterait que 20 % de l'activité, et ainsi mettre en péril les 80 % restant.

Ce discours, nous l'avons, il est vrai, déjà entendu avant la décision de réouverture de nos frontières. Mais il faut bien constater que les secteurs économiques touchés par la crise débordaient largement le secteur du tourisme. Je pense notamment à la pêche, à la perliculture, et même le secteur emblématique de la fabrication de bières et de sodas, qui a également été contraint de procéder à la réduction du temps de travail à cause de la perte de ses marchés dans les hôtels et restaurants. C'est quasiment toute notre économie qui a été impactée, j'y reviendrais plus tard.

Je l'ai dit à plusieurs reprises, nous savions qu'en rouvrant les vols internationaux, nous nous exposions à une propagation du virus. Mais en restant fermés à l'extérieur, nous nous exposions à une crise sociale sans précédent et que nous aurions du mal à juguler.

Dans leur immense majorité, nos compatriotes ont bien compris que nous ne faisons pas passer l'économie avant la santé. Nous avons investi et équipé 200 lits dans nos hôpitaux pour la prise en charge de cas d'hospitalisation dus à la covid.



La majorité de nos compatriotes a compris que l'on pouvait allier les deux en respectant les gestes barrières, en étant les acteurs de sa propre santé, en suivant scrupuleusement les protocoles établis par le ministère de la santé.

Bien sûr, certains d'entre nous n'ont pas été suffisamment scrupuleux et le virus s'est propagé avec l'apparition successive de plusieurs clusters, nous faisant ainsi passer la barre du millier de cas cumulés.

C'est vrai, la semaine dernière, le Seigneur a rappelé auprès de lui deux personnes âgées atteintes par la Covid. Elles souffraient d'autres maladies qui les plaçaient en danger.

C'est pour cette raison que nous n'avons de cesse d'appeler au respect des gestes barrières pour protéger nos matahiapo et tous ceux qui souffrent de maladies chroniques comme les insuffisances respiratoires, rénales, cardiaques, le diabète ou l'obésité.

Ce sont, bien sûr, à ces personnes les plus faibles de notre société qu'il faut porter notre attention. Les moyens de dépistage seront dédiés en priorité à ces personnes fragiles.

Mais il faut garder raison. Fort heureusement, chaque jour le nombre de personnes guéries dépasse le nombre de personnes infectées.

Les syndicats réclamaient le retour d'une quatorzaine qu'il était impossible de mettre en place pour des raisons juridiques, techniques et économiques.

Nous comptons donc avant tout sur le civisme et le sens des responsabilités de ceux qui nous arrivent de l'extérieur.

Nous avons également décidé la prise en charge d'une partie du revenu des salariés qui ont été déclarés cas contact à risque élevé. Ils sont donc placés en situation d'isolement, le temps d'avoir les résultats de leur test. C'est ainsi que nous avons convenu de réactiver le Revenu exceptionnel de solidarité (RES) pour indemniser ces salariés obligés au confinement, sur la base du SMIC et au prorata des jours d'isolement déterminés par le bureau de veille sanitaire. De la même manière, le DESETI indemniser les patentés.

Ces deux mesures seront officialisées par le Conseil des Ministres, le mercredi 23 septembre prochain. Je félicite la ministre du travail pour la célérité avec laquelle elle a traité le sujet.

Enfin, avec les syndicats, nous sommes tombés d'accord sur le principe d'engager les travaux sur la mise en place d'un dispositif de prise en charge des salariés ayant perdu involontairement leur emploi.

Dans l'attente, le dispositif DIESE sera prolongé jusqu'à la fin du premier trimestre 2021.

Par ailleurs, les salariés qui seraient licenciés pour des raisons économiques pourront bénéficier d'un CAE ou d'une formation rémunérée pour ceux qui souhaitent monter en compétence.

Mardi, lors de la conférence de presse commune avec le Haut-commissaire, j'ai également annoncé une surveillance renforcée de certains secteurs où des clusters se sont déclarés.

Nous devons, durant le mois à venir c'est-à-dire jusqu'au 15 octobre, faire l'effort de ne plus organiser des tamaaraa, des fêtes quelles qu'elles soient, comme des anniversaires en famille ou entre amis, des fêtes à domicile ou en lieu privé.

Ce n'est pas parce que nous sommes entre amis et proches que le virus ne s'est pas invité également.

Il y a beaucoup de cas asymptomatiques. Beaucoup de personnes sont porteuses du virus sans le savoir. La propagation observée aujourd'hui, à Tahiti, relève beaucoup de ces cas asymptomatiques.

Par ailleurs, pour promouvoir les gestes barrières et éviter les rassemblements en lieux privés, le gouvernement a doté les communes d'agents de prévention sanitaire, sous la forme de CAE, qui seront dorénavant dédiés aux quartiers prioritaires touchés par l'épidémie. Je réunirai, à nouveau les maires de Tahiti et de Moorea, pour convenir de ce nouveau dispositif de prévention sanitaire.

Je le répète toujours et encore, c'est en nous protégeant nous-mêmes que nous protégerons les autres. Et ainsi, nous réussirons à vaincre ce virus.

\*\*\*

Rappelez-vous... Il y a un an, presque jour pour jour, lors de l'ouverture de la session budgétaire de 2019, nous clôturons une année économique et financière plutôt bonne.

C'était le retour d'une croissance soutenue, les perspectives étaient bonnes, la création d'emploi était en hausse constante, les réserves financières du Pays étaient reconstituées.

La stabilité politique et l'état de nos finances publiques nous permettaient d'envisager une année 2020 de croissance sereine.

Mais voilà, rien ne s'est passé comme nous l'avions prévu. Mais les imprévus ont été, cette année, il faut le reconnaître, au-delà de l'imaginable et plus qu'exceptionnels.

Un ennemi inconnu, invisible et pernicieux a brutalement perturbé tous les équilibres. Dès que l'alerte sanitaire était donnée en Europe, au début de l'année, nous nous sommes préparés à toutes les éventualités.

Ce fut fait avec le premier collectif de l'année, dès mars. Nos bons résultats depuis 2014, nous ont permis de mobiliser 11 milliards de francs, correspondant à une partie de l'excédent estimé, en cumul, à près de 21 milliards de francs.

Nous avons aussi effectué des coupes franches dans toutes les lignes budgétaires.

Pour reprendre l'expression du Président de la République, nous étions en situation de « guerre », et il nous fallait mobiliser toutes nos forces financières pour mener la bataille.

Je tiens à vous remercier pour votre confiance lors du vote. Nous vous avons promis de rétablir ces sommes dès que nous aurions la possibilité de le faire. C'est chose faite aujourd'hui.

Vous nous avez soutenus, vous nous avez suivis, soyez-en remerciés au nom des Polynésiens et des entreprises polynésiennes. Avec votre soutien, nous avons pu leur prêter secours, d'une manière rapide et massive.

Ce premier collectif a permis de réorienter une partie importante de notre budget primitif pour le financement, à hauteur de 8 milliards du plan de sauvegarde de l'économie. En particulier, un financement pour les mesures en faveur du revenu minimum de solidarité.

Presque 20 milliards ont aussi été mobilisés pour couvrir d'éventuelles dépenses imprévues. Il nous fallait anticiper pour organiser au mieux notre riposte face à la COVID19 et acquérir les matériels sanitaires indispensables dans un contexte de confinement mondial et de pénurie qui va avec.

Avec le recul, certains esprits chagrins ont prétendu que nous avons sur-réagi mais, encore une fois je le rappelle : il fallait être prêt à affronter l'inconnu dans des conditions particulièrement exceptionnelles. D'autres esprits ont prétendu le contraire, en disant qu'il fallait, dès le mois de mai, emprunter 100 milliards de francs.

Mais, rapidement et avec pragmatisme, nous avons pris conscience de l'impact de cette crise sanitaire sur notre économie, et ce, face à l'incertitude sur la durée du confinement, ici en Polynésie ou dans le monde.

Non seulement la quasi-totalité de nos activités économiques - 77 % selon le CEROM - ont dû être suspendues durant le confinement, mais en plus, sans liaison aérienne internationale durant cinq longs mois, tous nos secteurs de développement, le tourisme, la pêche, la perliculture ont été privés de clients.

Les autres secteurs en ont subi indirectement les conséquences. En juin, alors que nous étions sortis de confinement, plus d'un tiers des entreprises voyaient leur situation continuer de se dégrader, selon l'étude menée par l'IEOM.

Pour éviter l'effondrement de notre économie, nous vous avons soumis, dès le mois de mars, un plan de sauvegarde comprenant une série de mesures d'ordre fiscal, social ou réglementaire. Au fur et à mesure, des dispositions ont été soumises au vote de votre Assemblée.

En résumé, malgré toutes les incertitudes, nous sommes passés à l'action. Et, je peux vous dresser un bilan, à fin août, des dispositifs post-confinement, en faveur de l'emploi. Cela a été et reste toujours notre première préoccupation.

Concernant les seuls CSE, DIESE et DESETI, 1031 dossiers ont été instruits favorablement et concernent, au total, plus de 10.000 salariés, pour une dépense de plus de 2 milliards F CFP.

Ainsi, 89 entreprises ont bénéficié d'une convention de soutien à l'emploi (CSE). Ces conventions concernent plus de 2 500 emplois salariés et représentent un budget de 850 millions F CFP.

Le Dispositif Exceptionnel de Sécurisation de l'Emploi (DIESE) a été accordé à 357 entreprises et concerne plus de 7 000 emplois, pour un coût global de 1,17 milliard F CFP.

Quant au Dispositif Exceptionnel de Sauvegarde de l'Emploi des Travailleurs Indépendants (DESETI), 585 patentés ont pu en bénéficier, pour un coût, jusqu'à présent, de près de 30 millions.

S'agissant du revenu minimum de solidarité, ce sont plus de 3 milliards qui ont été engagés durant la période de mars à juin.

Enfin, les dépenses imprévues s'élevaient, pour la période de mars à juillet, à 2,3 milliards de F CFP et concernent, pour 1,4 milliard, l'acquisition de masques, matériels de protection et de dépistage ainsi que la prise en charge des personnes confinées.

570 millions ont permis une subvention au CHPF afin de couvrir les frais engagés par l'établissement dans le cadre de la crise sanitaire, notamment pour l'achat de respirateurs. Les autres dépenses correspondent à la prise en charge des frais engagés pour la mise en place des PC de crise sanitaire, solidaire et économique.

Dans le même temps, j'ai signé, avec Monsieur le Haut-commissaire des conventions permettant d'étendre en Polynésie française certaines dispositions en vigueur sur le territoire national, comme le Fonds National de solidarité, auquel le Pays participe, et les prêts garantis par l'Etat.

Concernant le Fonds national de solidarité, au 1er septembre, plus de 23 000 aides ont été mises en paiement pour un montant total approchant les 3,6 milliards F. CFP.

Après ces quelques mois très difficiles, nous avons aujourd'hui un peu plus de visibilité sur l'impact de la crise en matière de finances publiques.

Ceci nous a amené à proposer, à l'occasion du dernier collectif budgétaire, des réajustements comme le rétablissement des lignes qui avaient été les plus impactées en mars. Je pense que les Maires sont maintenant rassurés que nous ayons tenu nos engagements !

Ce collectif a été aussi l'occasion d'intégrer dans notre budget le prêt de l'AFD garanti par l'Etat. Ce prêt, d'un montant total de 28,6



milliards, sera mobilisé ce mois-ci à hauteur de 16,4 milliards afin de couvrir le remboursement anticipé du FADES que nous avons déjà versé début août et financera aussi le prêt de trésorerie à la CPS dont nous signerons la convention très prochainement.

Le solde du prêt garanti par l'Etat ne sera sollicité qu'en 2021, compte tenu de la situation de notre trésorerie. En effet, les choses ont évolué plus favorablement que prévu et nous avons pu, au fur et à mesure, réajuster nos prévisions. Nos premières projections budgétaires anticipaient un recul des recettes fiscales d'environ 30 milliards F CFP.

En septembre, nous disposons évidemment d'une meilleure lisibilité sur nos recettes. Nos prévisions sont aujourd'hui estimées entre moins 10 milliards et moins 15 milliards au pire.

La réalité semble vouloir démentir les prévisions chiffrées faites au début de la crise.

Même si l'on peut considérer que la situation est moins mauvaise que prévue, il ne faut pas se réjouir trop vite de ce qui n'est qu'un répit budgétaire. L'avenir économique est loin de s'éclaircir. Selon les experts, le pire serait encore à venir.

Ces quelques moyens préservés en 2020 ne seront pas suffisants pour faire face à la crise qui s'installe.

Vous l'avez constaté comme moi, bien que nous ayons agi très tôt, en rouvrant nos frontières, les entreprises portent et porteront encore

longtemps les stigmates de cette crise. De nombreux emplois restent encore, aujourd'hui, menacés.

J'avais demandé à notre ancien Vice-président, Teva Rohfritsch, que je tiens à saluer pour son implication, de coordonner les travaux du gouvernement pour élaborer un plan de relance ambitieux.

Ce plan n'a d'autre ambition que de permettre à chacun de nos concitoyens, et à chacune de nos entreprises, de passer dans les meilleures conditions possibles ce cap difficile et d'être prêts à rebondir dès que la tendance sera favorable.

Ce plan comporte plus de 200 mesures. Il représente une dépense annuelle spécifique de plus de 60 milliards de F CFP. Certaines mesures ont déjà fait l'objet d'un examen favorable par votre Assemblée, ou par le Conseil des Ministres, d'autres sont encore en préparation et seront soumises à votre vote, prochainement.

Ce plan s'articule autour de deux idées forces :

- **Anticiper : c'est-à-dire soutenir l'économie et l'emploi**, pour maintenir opérationnel l'appareil de production ;
- **Et traiter : c'est à dire renforcer la solidarité envers tous ceux qui souffrent** afin de préserver les équilibres sociaux.

La priorité sera clairement donnée à la sauvegarde des emplois et des compétences à l'intérieur des entreprises. Il est toujours moins

coûteux et plus facile de maintenir une compétence active que de créer un nouvel emploi, tout en soutenant ceux qui en cherchent un. Nous devons, à tout prix, préserver nos emplois pour être prêts lorsque les conditions sanitaires se seront améliorées.

Bien évidemment, ce plan de relance consacre une partie importante de ses mesures et de son budget prévisionnel à l'exercice de la solidarité envers les Polynésiens qui ont subi les effets de cette crise.

Les dispositifs comme le DIESE, le DESETI ou le CSE, seront, ajustés et même renforcés si c'est nécessaire, en concertation avec les partenaires sociaux.

Nous nous organisons pour accélérer et amplifier la commande publique. Adaptation du Code des Marchés Publics et mobilisation de l'administration en seront les deux piliers...

De nouvelles mesures viendront aussi soutenir la consommation des ménages et des entreprises.

Chacune des filières économiques, non seulement le tourisme, mais aussi l'agriculture, l'économie bleue, l'énergie, le numérique, etc. est prise en compte dans le plan.

Les ministres ont travaillé au plus près des préoccupations de chacun des secteurs pour réajuster leurs programmes en fonction des difficultés particulières des acteurs économiques. Le ministre des

finances assurera la coordination gouvernementale de la mise en œuvre du plan.

Dans le domaine de la solidarité, notre première priorité est de préserver l'équilibre des comptes sociaux. La crise a eu des effets calamiteux sur la trésorerie des régimes.

Comme je le disais tantôt, grâce au prêt de l'AFD garanti par l'Etat, nous avons remboursé par anticipation la totalité de la dette du FADES et un premier prêt de trésorerie a été consenti à la CPS. Je m'y engage devant vous : nous ferons ce qu'il faut pour éviter la faillite des régimes afin que les prestations sociales continuent d'être servies, en particulier celles qui vont aux plus nécessiteux d'entre nous.

En ces temps de crise, nous avons plus que jamais besoin de renforcer les amortisseurs sociaux. En particulier les CAES qui se verront notamment confier des missions environnementales dans les communes. Nous ferons en sorte que les résidents des logements sociaux qui ont perdu leur emploi puissent faire face à leurs obligations de locataire et les moyens supplémentaires dont l'AISPF dispose pour accomplir ses missions en faveur des mal-logés seront maintenus le temps qu'il faudra.

Nous consoliderons aussi les dispositifs d'accompagnement des demandeurs d'emploi, en particulier pour ceux qui seraient victimes d'un plan social.

Les mesures en faveur de l'insertion professionnelle et de l'apprentissage seront revues pour les rendre encore plus efficace et attractifs.

Les programmes de prise en charge des sans domicile fixe, qu'il s'agisse du centre d'hébergement d'urgence, du centre d'accueil de jour ou des villages coopératifs de réinsertion sociale seront lancés au plus vite.

Enfin, les aides directes en faveur des plus démunis, en particulier les bons alimentaires dont les montants ont été augmentés à l'occasion des précédents collectifs, seront au moins maintenues à ce niveau, voire augmentées si nécessaire, jusqu'à ce que la situation s'améliore.

Nous avons prévu d'agir en collaboration avec les Maires de chacune des communes. Nous comptons sur leur expérience et sur leur parfaite connaissance de la situation de leurs administrés pour accroître l'efficacité de notre action sociale.

Ce plan de relance a un coût très élevé, j'en conviens. Nous avons déjà, cette année, consommé une grande partie de nos réserves. Et si la situation devait se prolonger, il est possible que nous ayons des difficultés à faire face avec nos seuls moyens.

Mais je sais que nous pouvons compter sur le soutien de l'Etat. Le Ministre des Outre-mer, Sébastien Lecornu, m'a déjà fait savoir qu'un second prêt pourrait nous être accordé, dans les mêmes conditions que le premier. Mais je n'y aurais recours qu'en cas d'extrême nécessité car je ne souhaite pas infliger à nos enfants, durant des décennies, des dettes qui pénaliseraient leur avenir et le développement.

Si les conditions sanitaires le permettent, je me rendrai à Paris à la fin de ce mois pour discuter, avec le gouvernement central, de la place réservée à la Polynésie française dans le plan de relance national. Il nous faut d'ores et déjà discuter du renouvellement des différents contrats et conventions qui prennent fin cette année.

Et dès à présent, nous travaillons activement, avec Monsieur le Haut-commissaire, à la construction d'un nouveau partenariat durable et mutuellement bénéfique. Je ne doute pas que nous aboutirons rapidement, j'espère avant la fin de cette année.

Mesdames et Messieurs les Représentants, chers amis, la route qui est devant nous est encore ardue. Beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur notre avenir et, malheureusement, nous ne sommes pas en mesure de tout maîtriser. Mais j'ai confiance en mon Pays. J'ai confiance en la capacité des Polynésiens, en leur volonté, en leur capacité de s'unir et de faire front quand les vents sont mauvais.

Il appartient aux femmes et aux hommes politiques que nous sommes de tenir fermement la barre et de garder le cap.

Il nous appartient de faire en sorte que chaque Polynésien trouve en nos actions des raisons de croire en un lendemain meilleur et des raisons de se battre pour son avenir.

Ce nouveau gouvernement rafraîchi sera à la tâche dès aujourd'hui.

Nous redresserons, ensemble, notre Pays, avec la même détermination, la même ferveur et la même volonté que celles que nous avons manifestées depuis septembre 2014.

Nous avons des atouts puisque nous avons d'une part, l'expérience acquise ces dernières années avec succès, et d'autre part, l'appui constructif de l'Etat et des maires.

Nous ne pouvons que réussir, si nous restons unis, solidaires et animés par le bien commun.

Je vous remercie.